

## Comptabilité - Exercice 2008 - Ouverture de crédits d'investissement

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Le vote du budget primitif de la Collectivité interviendra le 10 avril 2008.

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

En conséquence, je propose au Conseil Municipal d'ouvrir dès à présent, au budget primitif 2008 divers crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement est inscrit au projet de budget 2008.

Le total de ces propositions sur le budget général représente 15 203 119 € en dépenses et 8 400 000 € en recettes et se répartit comme suit :

Budget Principal : Opération de gestion active de la dette : 8 400 000 € en dépenses, 8 400 000 € en recettes

Cette ouverture de crédits, équilibrée en recettes et en dépenses, permettra à la Ville de procéder à des remboursements anticipés d'emprunts et à leur refinancement total ou partiel à des conditions financières plus avantageuses, avec l'objectif de réaliser des gains budgétaires.

Budget Principal : 5 211 919 € en dépenses d'équipement

Budget annexe Service de L'Eau : 1 035 000 € en dépenses d'équipement

Budget annexe Service de l'Assainissement : 205 500 € en dépenses d'équipement

Budget annexe Chauffage Urbain : 350 700 € en dépenses d'équipement

Le détail de ces ouvertures figure au tableau ci-après :

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
		Dépenses	Recettes
	<b>BUDGET PRINCIPAL - Opération gestion active de la dette</b>		
	<b>Budget - 20200</b>		
16 01 166 89146	Emprunts et dettes assimilées - Opérations non ventilables - Refinancement de dette - Gestion active de la dette	8 400 000	
16 01 166 89146	Emprunts et dettes assimilées - Opérations non ventilables - Refinancement de dette - Gestion active de la dette		8 400 000
	<b>TOTAL BUDGET PRINCIPAL DETTE</b>	<b>8 400 000</b>	<b>8 400 000</b>
	<b>BUDGET PRINCIPAL - HORS DETTE</b>		
	<b>Cabinet du Maire - Relations Publiques - 200</b>		
21 024 2158 515	Fêtes et cérémonies - Autres installations, matériel et outillage techniques - Domaine de la communication	2 700	

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
		Dépenses	Recettes
21 023 2188 515	<b>Communication - 300</b> Information, communication, publicité - Autres immobilisations corporelles - Domaine de la communication	6 000	
21 025 2184 509	<b>Développement de la Démocratie Locale et de la Participation - 10065</b> Aides aux associations - Mobilier - Domaine de la culture	4 305	
21 020 2183 89019	<b>TIC et Moyens Généraux - 10100</b> Administration Générale de la collectivité - Matériel de bureau et informatique - Bureautique	80 000	
20 824 2031 3603	<b>Urbanisme et Habitat - 30100</b> Autres opérations d'aménagement urbain - Frais d'études - Gare Viotte	100 000	
20 824 2031 5011	Autres opérations d'aménagement urbain - Frais d'études - Secteur des Planches	40 000	
23 422 2313 3606	Autres activités pour les jeunes - Constructions - PRU Clairs-Soleils	48 000	
20 824 2031 3605	Autres opérations d'aménagement urbain - Frais d'études - PRU Planoise	15 000	
21 312 2138 6032-C	Arts plastiques et autres activités artistiques - Autres constructions - Réaménagement Hôtel de Ville - Salle Art Contemporain 8 rue Pasteur	170 000	
21 824 2115 4814	Autres opérations d'aménagement urbain - Terrains bâtis - Politique foncière	400 000	
21 824 2111 4814	Autres opérations d'aménagement urbain - Terrains nus - Politique foncière	24 254	
23 026 2312 96040	<b>Études et Travaux - 30300</b> Cimetière et pompes funèbres - Terrains - Cimetière Saint-Claude - Extension	5 000	
23 824 2313 3605-A	Autres opérations d'aménagement urbain - Constructions - PRU Planoise - Axe Ile de France/Cassin	100 000	
23 824 2313 3605-E	Autres opérations d'aménagement urbain - Constructions - PRU Planoise - Liaison Centre Nelson Mandela/Cologne	120 000	
23 824 2313 3606-A	Autres opérations d'aménagement urbain - Constructions - PRU Clairs- Soleils - Aménagement site Mirabeau	41 660	
23 824 2313 6006	Autres opérations d'aménagement urbain - Constructions - Accompagnement au renouvellement urbain - Programme SAFC	50 000	
23 824 2313 8001	Autres opérations d'aménagement urbain - Constructions - Restructuration pont Nicolas Bruand	120 000	
23 824 2315 4809	Autres opérations d'aménagement urbain - Installations, matériel et outillage techniques - Zone d'activités Châteaufarine	10 000	
23 824 2315 4813	Autres opérations d'aménagement urbain - Installations, matériel et outillage techniques - Opérations d'accompagnement d'urbanisme	50 000	

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
		Dépenses	Recettes
23 824 2315 5014	Autres opérations d'aménagement urbain - Installations, matériel et outillage techniques - Accompagnement grands équipements	100 000	
23 824 2315 97017	Autres opérations d'aménagement urbain - Installations, matériel et outillage techniques - ZAC La Mouillère	100 000	
<b>Parc Auto - 32000</b>			
21 020 2158 511	Administration générale - Autres installations, matériel et outillage techniques - Domaine du parc automobile et matériels divers	2 000	
21 020 2182 511	Administration générale - Matériel de transport - Domaine du parc automobile et matériels divers	198 000	
21 020 2188 511	Administration générale - Autres immobilisations corporelles - Domaine du parc automobile et matériels divers	130 000	
<b>Bâtiment - 33000</b>			
23 020 2313 5040	Administration générale - Constructions - Aménagement locaux municipaux	150 000	
23 020 2313 7013	Administration générale - Constructions - Transferts Service Voirie Propreté	100 000	
23 025 2313 5039	Aides aux associations - Constructions - Bains-Douches Madeleine et salles quartiers	350 000	
23 314 2313 4815	Cinéma et autres salles de spectacles - Constructions - SMAC	200 000	
23 321 2313 3606	Bibliothèques et Médiathèques - Constructions - PRU Clairs-Soleils	150 000	
23 422 2313 5044	Autres activités pour les jeunes - Constructions - Centre International de Séjour	800 000	
23 422 2313 3605-O	Autres activités pour les jeunes - Constructions - PRU Planoise - Anciens locaux Bibliothèque Jean Moulin	50 000	
23 422 2313 5006	Autres activités pour les jeunes - Constructions - Salle de quartier Montboucons	100 000	
21 020 2184 510	Administration générale - Mobilier - Domaine de l'administration	35 000	
21 212 2184 502	Écoles maternelles - Mobilier - Domaine de l'enseignement	75 000	
23 020 2313 501	Administration générale - Constructions - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière	180 000	
23 213 2313 502	Classes regroupées - Constructions - Domaine de l'enseignement	320 000	
23 313 2313 509	Théâtres - Constructions - Domaine de la culture	170 000	
23 414 2313 506	Autres équipements sportifs ou de loisirs - Constructions - Domaine des sports	150 000	
23 422 2313 90006	Autres activités pour les jeunes - Constructions - Bâtiments vie associative et quartiers	57 000	

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
		Dépenses	Recettes
23 422 2313 90007	Autres activités pour les jeunes - Constructions - Bâtiments animation socio-culturelle	40 000	
23 64 2313 504	Crèches et garderies - Constructions - Domaine de l'action sociale	35 000	
	<b>Voirie - 35000</b>	121 000	
23 824 2315 4816	Autres opérations d'aménagement urbain - Installation, matériel et outillage techniques - Mise en sécurité des falaises Rivotte		
23 822 2315 508	Voirie communale et routes - Installations, matériel et outillage techniques - Domaine de la voirie	50 000	
23 814 2315 95002	Éclairage public - Installations, matériel et outillage techniques - Plan Lumière	50 000	
23 814 2315 89040	Éclairage public - Installations, matériel et outillage techniques - Extension et modernisation du réseau d'éclairage public	50 000	
23 821 2318 87014	Équipements de voirie - Autres immobilisations corporelles en cours - Plan de jalonnement	30 000	
	<b>Petite Enfance - 44000</b>	25 000	
21 64 2188 504	Crèches et garderies - Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'action sociale		
	<b>Musée du Temps - 53000</b>	7 000	
21 322 2184 509	Musées - Mobilier - Domaine de la culture		
	<b>TOTAL BUDGET PRINCIPAL HORS DETTE</b>	<b>5 211 919</b>	
	<b>Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits :</b> Total des crédits ouverts au BP 2007, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 38 801 967 € x 25 % = 9 700 491 € <b>Rappel des crédits ouverts par anticipation au BP 2008, soit :</b> - crédits d'investissement hors dette = 5 211 919 € - crédits de subventions d'équipement - chapitre 204 = 571 700 €		

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
		Dépenses	Recettes
	<b>BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU - 36100</b>		
21 2111 95017	Terrains nus - Périmètre de protection Arcier et Chenecey	4 000	
21 21311 512	Bâtiments d'exploitation - Domaine de l'eau	10 000	
21 21351 512	Bâtiments administratifs - Domaine de l'eau	25 000	
21 21531 5002	Réseaux d'adduction d'eau - Rénovation des branchements plomb	120 000	
21 21531 6004	Réseaux d'adduction d'eau - Exécution des branchements neufs	35 000	

Imputations			Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
				Dépenses	Recettes
21	21531	512	Réseaux d'adduction d'eau - Domaine de l'eau	30 000	
21	2154	512	Matériel industriel - Domaine de l'eau	15 000	
21	21561	512	Service de distribution d'eau - Domaine de l'eau	20 000	
21	2182	512	Matériel de transport - Domaine de l'eau	5 000	
21	2183	512	Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine de l'eau	2 500	
21	2184	512	Mobilier - Domaine de l'eau	1 000	
23	2315	3600	Installations, matériel et outillage techniques - Réservoir Griffon 2 <sup>ème</sup> cuve	150 000	
23	2315	4804	Installations, matériel et outillage techniques - Mise en conformité station Chenecey	10 000	
23	2315	5053	Installations, matériel et outillage techniques - Raccordement Thisse / La Malate	10 000	
23	2315	5054	Installations, matériel et outillage techniques - Réservoir de Bregille et réseau	30 000	
23	2315	512	Installations, matériel et outillage techniques - Domaine de l'eau	397 500	
23	2315	7001	installations, matériel et outillage technique - Mise en place de relevé radio réseau fixe	10 000	
23	2315	7002	Installations, matériel et outillage techniques - Suppression aqueduc de la Malate	10 000	
23	2315	95017	Installations, matériel et outillage techniques - Périmètre de protection Arcier et Chenecey	150 000	
<b>TOTAL BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU</b>				<b>1 035 000</b>	
<b>Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits :</b> Total des crédits ouverts au BP 2007, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 4 140 992 € x 25 % = 1 035 248 €					

Imputations			Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
				Dépenses	Recettes
<b>BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT - 36200</b>					
21	21531	6004	Réseaux d'adduction d'eau - Exécution des branchements neufs	57 500	
21	21532	513	Réseaux d'assainissement - Domaine de l'assainissement	5 000	
21	2154	513	Matériel industriel - Domaine de l'assainissement	5 000	
21	21562	513	Service d'Assainissement - Domaine de l'assainissement	20 000	
21	2182	513	Matériel de transport - Domaine de l'assainissement	12 000	

Imputations			Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
				Dépenses	Recettes
21	2183	513	Matériel de bureau et matériel informatique - Domaine de l'assainissement	4 000	
23	2315	513	Installations, matériel et outillage techniques - Domaine de l'assainissement	30 000	
23	2315	86800	Installations, matériel et outillage techniques - Travaux neufs - Grosses réparations	60 000	
23	2315	85801	Installations, matériel et outillage techniques - Plan d'épandage des boues	12 000	
			<b>TOTAL BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>205 500</b>	
			<b>Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits :</b> Total des crédits ouverts au BP 2007, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 4 075 160 € x 25 % = 1 018 790 €		

Imputations			Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 2008	
				Dépenses	Recettes
			<b>BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN - 30900</b>		
23	2313	2605	Immobilisations en cours - Constructions - Chaufferie bois chauffage urbain	7 000	
23	2313	7004	Immobilisations en cours - Constructions - Chaufferie - Création vestiaire sanitaire	8 500	
23	2315	3605	Installations, matériel et outillage techniques - PRU Planoise	15 000	
23	2315	5057	Installations, matériel et outillage techniques - Adaptation conformité (30 ans)	301 400	
23	2315	6794	Installations, matériel et outillage techniques - Adaptation conformité (15 ans)	3 800	
23	2315	7006	Installations, matériel et outillage techniques - Alimentation CHU	15 000	
			<b>TOTAL BUDGET CHAUFFAGE URBAIN</b>	<b>350 700</b>	
			<b>Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits :</b> Total des crédits ouverts au BP 2007, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 2 912 047 € x 25 % = 728 011 €		

<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT DU BP 2008 VOTÉS PAR ANTICIPATION</b>	<b>15 203 119</b>	<b>8 400 000</b>
---	-------------------	------------------

«**M. Pascal BONNET** : Parmi les nombreux crédits d'investissement, il y a 100 000 € d'études d'aménagement urbain pour la gare Viotte. Cela m'amène à revenir sur une question que j'ai déjà posée à plusieurs reprises depuis quelques mois. Je pense que là on est en fin de mandat et en période pré-électorale donc ce sera sans doute difficile à réaliser et je le regrette, j'aurais souhaité qu'on puisse

avoir une présentation globale du projet d'accueil TGV dans la mesure où ici on traite la gare Viotte, en d'autres lieux on traite Auxon, d'autres éléments liés à l'aménagement du TGV sont traités en fonction des compétences au niveau de l'État ou au niveau de la SNCF et d'autres opérateurs et on a toujours des visions partielles au niveau des élus de base. Il y a eu un travail global mené par un comité de pilotage mais on a souvent des visions partielles et je trouve regrettable qu'on n'ait pas eu un temps où l'ensemble des élus de la Ville et de l'Agglomération auraient eu une présentation très globale de l'accueil du TGV.

**M. LE MAIRE :** Je vous rassure, il y a bien entendu une vision globale puisqu'il y a un comité technique qui regroupe la SNCF, RFF, les services de l'État, la Région, le Conseil Général, l'Agglomération, la Ville et maintenant même effectivement le Département de la Haute-Saône qui est en comité technique LGV, mais pas pour la gare Viotte par contre. Donc cette vision globale est là. Pour l'instant le projet n'est pas arrêté puisque vous savez qu'il y a encore des difficultés et je ne suis pas d'accord avec le plan qui est proposé par RFF concernant la construction d'un quatrième quai. C'est pour cela d'ailleurs que j'ai suspendu vous le savez les paiements à RFF et qu'il y a demain une demande d'explications à laquelle je me rendrai pour dire combien nous voulons conserver à la gare Viotte son caractère de vraie gare TGV urbaine. Pour l'instant, on n'en est qu'à la définition des plans de voies qui ne sont pas d'ailleurs totalement arrêtés mais il est bien entendu que lorsque nous serons plus avancés, c'est-à-dire je pense dans quelques mois, j'imagine avant l'été, il y aura une présentation globale qui sera faite par le Maire qui sortira des urnes le 16 mars et le président de l'Agglomération qui sera élu quelque temps après parce qu'effectivement je suis d'accord avec Pascal BONNET. Pour l'instant on n'est pas d'accord avec la SNCF et RFF. Et puis il y aura une autre opération importante, c'est tout ce qui va se faire autour, parce que la SNCF il y a la gare mais aussi tout ce qui va se faire en terme de constructions entre autres de tertiaires voire de logements et pour tout cela pour l'instant on n'est pas encore aussi loin que vous souhaiteriez puisqu'il faut savoir qu'il y a très peu de temps que tout cela est sous l'emprise d'une ZDUF ou schéma directeur d'urbanisme ferroviaire, quelque chose comme cela et donc il y a très peu de temps, peut-être un mois ou deux que nous connaissons ce qui est propriété de RFF, et ce qui est propriété de la SNCF, ce n'était pas arrêté. C'est donc quelque chose de très récent ; ensuite il va falloir entrer effectivement dans des phases de négociation avec la SNCF et RFF.

**M. Michel LOYAT :** Tout d'abord je comprends complètement l'interrogation parce qu'il est vrai que cela a été fait peut-être pas pour l'ensemble des élus. Je crois quand même qu'il faut souligner les progrès qui ont été faits au moins au cours de la dernière année ou au cours des deux dernières années. Dans le Nord Franche-Comté, les choses sont relativement simples : une gare TGV, un syndicat mixte de l'aire urbaine donc effectivement il y avait tout un travail déjà en matière d'intercommunalité qui était là et de ce point de vue, pour l'aménagement autour de la gare, pour les discussions sur la gare, etc. c'était beaucoup plus simple. On vient de beaucoup plus loin en matière d'intercommunalité, l'évolution du district en Communauté d'Agglomération sans parler des communes qui sont dans le syndicat mixte du SCOT mais qui ne sont pas dans la Communauté d'Agglomération, je pense notamment à Devecey, on pourrait citer d'autres communes. Il y a également le problème des limites départementales et le fait qu'il n'existait pas il y a encore peu de temps finalement d'instances où se réunissaient à la fois le Département de la Haute-Saône, le Département du Doubs, et la Communauté d'Agglomération. Je crois qu'au cours des derniers mois il y a eu des progrès très importants, cela a été je crois une des dernières interventions d'ailleurs du Président Raymond FORNI avec le Président de la Communauté d'Agglomération, avec les Présidents des Conseils Généraux précisément pour afficher la stratégie et c'était une des premières fois où une telle stratégie était affichée pour l'ensemble de ces territoires. Je crois qu'il ne faut pas oublier quand même cet état de fait, qu'on vient de loin, on n'a pas l'intercommunalité qui existait dans le Nord Franche-Comté et il y a eu toute cette période un peu de maturation. Par ailleurs, et le Maire l'a rappelé, les négociations avec la SNCF et RFF ne sont pas faciles, cela est vrai à Besançon, mais c'est vrai aussi dans d'autres lieux. Mais n'oublions pas cette originalité des deux gares et d'une intercommunalité qui n'était pas a priori adaptée à ce projet, je crois qu'il faut le dire, mais les choses se mettent en place. Je voudrais ajouter également qu'il n'y a pas eu une animation de la part de la Préfecture à la hauteur de l'enjeu. Je

constate d'ailleurs que depuis le changement de Préfet, des réunions ont été organisées, cela fait partie des éléments. Pendant plusieurs années du côté de la Préfecture il n'y a rien eu de fait pour organiser véritablement.

**M. Jean ROSSELOT :** Très rapidement puisque la question est soulevée, cette question mes chers collègues, Monsieur le Maire, présente un enjeu tout à fait considérable. Il ne faut pas prendre pour alibi ou prétexte le fait qu'il y ait une tradition intercommunale plus forte ailleurs qu'à Besançon, ça fait quand même un moment qu'elle est installée sur Besançon et rien n'est plus simple en quelques mois que de créer une structure de réflexion et d'anticipation qui soit à la hauteur de l'enjeu.

**M. LE MAIRE :** Attendez, j'aimerais quand même qu'on reste sur l'ordre du jour !

**M. Jean ROSSELOT :** D'accord. Cela fait 4 ans que je dis que nous n'avons pas de stratégie d'accueil du TGV. C'est l'enjeu le plus colossal pour notre ville et pour l'agglomération -laissez-moi finir, je n'ai pas souvent l'occasion de parler- (rires) et ça mérite d'être explicité en deux mots. Je dis simplement que sachant que l'avenir de notre ville, de notre agglomération va s'inscrire principalement dans le corridor Besançon-Vesoul, il y a belle lurette en effet que vous auriez dû sortir d'un certain immobilisme et prendre l'initiative de créer -et j'ai terminé Monsieur le Maire- un syndicat mixte intercommunal de développement qui aurait rassemblé notre ville, le chef-lieu de la Haute-Saône, les communes concernées, les compagnies consulaires et les deux départements, les deux conseils généraux. Il y a belle lurette que cela aurait dû être fait. Je vous rappelle que je vous l'avais dit lorsqu'un de vos collègues, Président du Syndicat Mixte ROVALTIN nous avait reçu il y a 4 ou 5 ans, je dis collègue parce que vous étiez député avec lui. Je vous avais dit alors que c'est 4 - 5 ans avant qu'il fallait s'y prendre. La création de ce syndicat mixte interdépartemental était un des éléments principaux d'une véritable stratégie d'accueil. Voilà, je voulais le placer quelque part parce que c'est très important.

**M. LE MAIRE :** Placez-le vous avez raison. Nous aurons très largement l'occasion de reparler de tout cela. De toute façon j'imagine bien sûr que ce soir la séance va être consacrée à cela. J'imaginai bien que ce que Jean ROSSELOT allait continuer à dire, et pour les orientations budgétaires la prochaine fois ce sera pareil. Mais je ne laisserai pas dire qu'il n'y a pas de stratégie d'accueil pour le TGV. Je suis le fondateur entre autres de la métropole Rhin-Rhône. C'est Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon, qui a proposé à François REBSAMEN, Maire de Dijon, et à Jean-Marie BOCKEL, Maire de Mulhouse, de créer cette association dont je suis le Président, et dont le siège est à Besançon, à l'Hôtel de Ville. Tout est parti de Besançon. Vous savez très bien que nous sommes en négociation depuis fort longtemps avec la SNCF, que concernant l'accueil TGV sur la gare d'Auxon les choses avancent. Vous savez très bien qu'il y a toute une stratégie qui est mise en place avec des entreprises qui posent d'ailleurs un certain nombre de problèmes, avec des maires des secteurs qui sont par ailleurs, certains, de vos amis. Vous savez bien aussi que concernant la gare Viotte nous avons beaucoup travaillé et qu'il y a quelques mois encore la Haute-Saône ne voulait pas signer le contrat de projet État-Région à cause du TGV, qu'elle l'a signé je crois au mois de décembre. C'est peut-être de bonne guerre mais ce n'est pas très correct, parce que je vais vous dire une chose, vous pouvez le noter messieurs de la presse : dans la campagne électorale qui va s'engager, je ne vais pas faire de la polémique parce que ça ne m'intéresse pas. Je vais présenter des projets et tout ce que je vais dire va être démonté au minimum par Jean ROSSELOT, je pense que les autres listes seront plus intelligentes, car c'est ce qui intéresse.

Tout le monde sait à Besançon, le monde économique, les chefs d'entreprises et vous le verrez d'ailleurs quand je présenterai ceux qui me soutiennent, tout le monde sait ce que nous avons fait ici, que c'est le contraire de l'immobilisme, qu'au contraire nous avons été très actifs, même qu'il y a des négociations très dures avec la SNCF. Tout le monde sait que dès 2001, je vais vous ressortir la lettre, je suis allé voir Louis GALLOIS pour lui demander le maintien ici à Besançon de TGV. J'ai la lettre et je la ressortirai, je pense que je l'aurais ressortie pour demain, que j'ai écrit de nombreuses fois à RFF pour



m'opposer à ce qu'ils sont en train de faire au niveau du schéma des voies. Donc je ne peux pas accepter de dire qu'on n'a pas de politique d'accueil parce que c'est trop facile à moins de deux mois d'échéances électorales de dire vous n'avez rien fait, la presse est là, tout le monde dit le Maire n'a rien fait. Le Maire a fait, le Président a fait, le Président du Conseil Général a fait, le Président du Conseil Régional a fait, on y a mis beaucoup d'argent. Vous savez très bien qu'au niveau de l'Agglomération on n'a pas perdu de temps puisqu'on vient d'investir 12 M€ pour mettre à deux voies la voie entre Besançon et Auxon. Donc je pèse mes mots, je ne veux pas dire que ce n'est pas honnête mais ce n'est pas très correct, ce n'est pas correct de dire qu'on n'a pas de stratégie, on a une stratégie. Nous avons déjà rencontré des entrepreneurs, des grands groupes qui sont en train de réfléchir à l'accueil du TGV sur Besançon. Nous en avons parlé avec Raymond FORNI, des groupes hôteliers sont déjà en train de prendre contact avec nous pour développer toute une dynamique autour de la gare. Vous savez très bien que nous avons déjà des projets d'urbanisme.

Je préfère la question de Pascal BONNET qui dit effectivement à juste titre : montrez-nous où vous en êtes, car si Pascal BONNET dit : montrez-nous où vous en êtes c'est qu'on en est quelque part justement. Alors peut-être qu'il faut effectivement qu'on montre où nous en sommes, quelles sont les premières propositions mais je n'accepterai pas des propos mensongers qui seraient de dire qu'on a rien fait parce que figurez-vous que le Maire de Besançon est aussi persuadé au minimum, autant persuadé que Jean ROSSELOT que le TGV c'est capital. L'axe fondateur de la métropole Rhin-Rhône que j'ai créée avec d'autres c'est le TGV qui va nous mettre à 20 minutes de Dijon et à 40 minutes de Mulhouse. Il n'y a pas que Jean ROSSELOT qui dit cela. Je ne voudrais pas que les Bisontines et les Bisontins pensent qu'il n'y a que lui qui pense cela, tout le monde le pense, même les autres candidats sur la liste le pensent aussi. D'ailleurs je ressortirai ce qui avait été dit en 2001, j'ai cela dans mes archives ; je le ressortirai pour rappeler à certains moments ce que les uns et les autres disaient si on me cherche trop là-dessus. Il faut quand même arrêter de raconter des choses pas justes, ça s'appelle de la démagogie, ce n'est pas vrai et je ne rentrerai pas dans les polémiques sauf si l'on dit des choses qui ne sont pas justes. J'ai lu dans la presse cette semaine beaucoup de choses fausses et si on m'interroge là-dessus, je donnerai des réponses avec des dates, des faits précis, ce qu'ont fait les gens ou ce qu'ils n'ont pas fait parce qu'il y a certains qui disent qu'ils ont fait et ils n'ont rien fait. Tout cela je l'ai là, je ne le dirai pas parce que je ne veux pas polémiquer mais si on me cherche, je répondrai.

De toute façon les élections ne vont pas se jouer ici à ce Conseil Municipal qui est l'avant-dernier de ce mandat. Je demande donc de la dignité au débat. Vous allez avoir les uns les autres par vos plaquettes tirées à 60 000 exemplaires, par le débat au niveau de la presse, au niveau de la radio, l'occasion de vous exprimer, donc soyons dignes de la confiance que les Bisontines et les Bisontins ont eu en nous pour gérer cette ville pendant 7 ans et ne rentrons pas dans la polémique. Je lance un appel qu'on ne fasse pas de polémique et pas de politique à cette séance pas plus qu'à la prochaine. On a d'autres lieux pour le faire ; dans quelque temps, il y aura tous les débats et j'aimerais qu'on revienne à l'ordre du jour même si la question de Pascal BONNET est une question tout à fait légitime.

**M. Jean ROSSELOT :** Monsieur le Maire, il ne faut pas crier avant que ça fasse mal.

**M. LE MAIRE :** Mais je ne crie pas.

**M. Jean ROSSELOT :** Je dis simplement, ce n'est pas en évoquant le fait qu'il y a une forte tradition d'intercommunalité dans le Nord de notre région que ça excuse le fait qu'on ne crée pas un instrument qui soit à la hauteur de l'enjeu et qui s'appelle un syndicat mixte interdépartemental, c'est tout, point final.

**M. Pascal BONNET :** Il faut voir dans l'intervention de Jean ROSSELOT une suggestion pertinente plus qu'une attaque pré-électorale et puis je crois qu'il faut reconnaître à Jean ROSSELOT le fait que c'est une question qu'il a abordée depuis longtemps et hors des contextes électoraux. Et je crois que c'est aussi

un enjeu qui dépasse un peu nos clivages et qui nous réunit et on a avec chacun notre style et notre enthousiasme, envie que ça avance. Vous évoquez le caractère récent de l'intercommunalité, c'est une réalité, et on est encore là dans une situation justement où la gare Viotte relève de nos compétences communales alors que le secteur d'Auxon est passé dans une compétence communautaire, donc il y a un petit déséquilibre qui devra à terme évoluer. Et on a eu pour ceux qui siègent au SCOT la possibilité d'entendre le projet tel qu'il se précise de répartition mais Jean ROSSELOT est assez présent au SCOT, on n'est pas toujours d'accord au SCOT mais je constate qu'il est souvent présent.

**M. LE MAIRE** : Il n'y a pas qu'au SCOT que vous n'êtes pas toujours d'accord.

**M. Pascal BONNET** : Je précise qu'on a eu pour la première fois et c'est vrai que ça fait longtemps que Jean ROSSELOT et d'autres posent la question de la stratégie d'accueil, on a eu pour la première fois une précision sur les choix spécifiques des différentes zones d'activités entre Auxon, les Portes de Vesoul, le secteur de la Viotte qui est intéressant mais ça on l'a eu au SCOT et tout le monde n'est pas au SCOT, d'où l'intérêt de cette présentation globale...

**M. LE MAIRE** : Je ne nie absolument pas l'intérêt de cela.

**M. Pascal BONNET** : Non mais je crois qu'on est complémentaire dans nos styles, différents.

**M. Denis BAUD** : Ce n'est pas pour polémiquer mais simplement pour dire qu'au début du mois de février il y aura un comité de pilotage qui traitera de l'accueil dans les entreprises, dans les futurs parcs tertiaires sur les systèmes à deux gares et qu'on est en train de travailler sur ces sujets-là paisiblement mais sûrement.

**M. LE MAIRE** : Il y a deux façons de travailler, il y a ceux qui disent beaucoup puis qui ensuite changent d'avis et font le contraire et puis il y a ceux qui bossent. Par contre une chose qu'on doit faire, c'est informer et je suis d'accord avec Pascal BONNET -tout arrive- sur le fait qu'effectivement il faudra qu'on fasse une information conséquente dans deux, trois mois lorsque nous serons un peu plus avancés et je m'y suis d'ailleurs engagé au Conseil d'Agglomération, vous devez vous en souvenir».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 23 janvier 2008.*